Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'UPM©

En date du 2 octobre 2015

Présents : André Bisschops, Colette Bawin, Guy Delville, Philippe Donneaux, Stéphane Dor, Roland Gauvry, Philippe Gillain, Philippe Libois, Olivier Moch, Claude Piette, Benoît Rigo et Claire Ringlet

Excusés : Laurent Ancion, Florence Delvaux, Jean-François Dessambre, Philippe Evrard, Lionel Graindorge, Michelle Heuschen, France Lefèbvre, Anne-Françoise Palem, Catherine Robert et Dominique Verniers

Le Président informe le CA de l'état de santé d'Anne-Françoise Palem qui est à nouveau hospitalisée.

1° Approbation de PV

Dans le point Divers *6.4 Théâtre de Liège vs JO de Tokyo – Logo*, ajouter une mention relative à l'invitation de l'avocat d'Olivier Debie ou d'un juriste pour avoir l'aspect juridique de cette affaire.

Sur base de cet ajout, le PV du CA du 1er septembre 2015 est approuvé !

2° Démission de Laurent Ancion

Le Président a eu un contact avec Laurent Ancion pour connaitre sa position vis-à-vis du CA où il ne participe que très peu. Laurent Ancion notifie sa volonté de démissionner du CA pour laisser la place à quelqu'un qui pourrait s'impliquer davantage. Le CA acte la démission de Laurent Ancion qui reste, bien entendu, membre de l'UPMC.

3° Gestion plus stricte des repas lors des réunions

Le constat a été posé que lors des CA et des différents Groupe de Travail il y a un réel gaspillage de sandwiches. En fait, ce que nous considérons pour 1 sandwich (1/4 baguette) est considéré comme ½ sandwich par le traiteur. Aussi lorsque nous commandons 20 sandwiches, cela correspond à 40 ¼ de baguette et non pas à 20 comme nous le pensions, ce qui explique le gaspillage. Au vu du coût – 5,50€/½ baguette - il sera, désormais, procédé à une précommande (des dépliants/menu du traiteur sont disponibles à la Maison de la Presse) des sandwiches, chaque membre choisira ses 2 ¼ de baguette et le signalera au Président (ou aux Présidents des groupes de travail, le cas échéant) afin d'ajuster au mieux la commande auprès du traiteur.

4° Bilan des activités passées

4.1 Visite Brasse & Vous (8/09)

Visite très intéressante. 24 participants dont 10 accompagnants, soit 14 membres du l'UPMC dont 11 Administrateurs. Peu de membres ont répondu présents. Le constat peut être posé pour d'autres organisations.

NB : nous n'avons pas encore reçu la facture

4.2 Expo Spray Can Arts (17/09)

Pas de participation du CA (peut-être CaRo ?). Le constat est posé qu'il n'y a pas eu beaucoup de communication autour de l'événement, en tous cas les membres du CA n'ont rien vu passer.

4.3 Midicom Communication positive (24/09)

13 participants au total (15 inscrits), c'est très (trop) peu !

A ce stade, le CA constate que les événements attirent moins de monde depuis quelques temps et que les participants sont surtout les Administrateurs. Il semble que le site internet soit un obstacle à l'inscription pour beaucoup de membres. II y a un problème de fréquentation du site en général.

SD nous informe que seuls 40% des membres ont ouvert le mail d'invitation pour le Midicom Communication positive. OM précise qu'il y a peut-être un souci lié aux filtres sur les boites e-mail. En effet, certains firewall identifient les envois groupés de plus de 50 destinataires comme étant du spam et font un blocage. C'est le cas des mails envoyés à partir du site qui contiennent l'ensemble des membres de l'UPMC (+ de 170 destinataires), il est donc possible que certains membres n'aient pas reçu le mail car bloqué par le firewall de leur boite mail

Il semble que nous avions davantage de participants lorsque nous invitions uniquement par mail. L'idée de faire cohabiter les deux systèmes (mail + invitation par site) est soumise mais elle est rejetée car il faut que le site soit le canal de communication majeur de l'UPMC vers ses membres. Dès lors, le CA propose d'envoyer à chaque membre un vade-mecum (avec capture d'écran si nécessaire) expliquant clairement la procédure d'inscription afin de motiver les membres.

Un autre mail sera envoyé plus tard pour expliquer à chaque membre les fonctionnalités complètes du site de l'UPMC afin de les inciter à fréquenter davantage le site.

4.4 Pot de la Maison de la Presse (25/09)

Présence de deux Administrateurs seulement, trop peu dans le cadre du développement des relations avec la Maison de la Presse. Le prochain Pot de la Maison de la Presse aura lieu le vendredi 30 octobre 2015.

Par ailleurs, PhG informe qu'une prochaine réunion de travail avec les représentants de la Maison de la Presse (J. Cremers – L. Gochel – M. Geelkens) et de l'UPMC (PhG – BR – OM) aura lieu prochainement afin de poursuivre le rapprochement (déjà annoncé dans le bulletin de la Maison de la Presse qui mentionne déjà une ''Maison de la Presse et de la Communication''). L'idée serait, à l'issue de cette prochaine réunion de travail, d'organiser une rencontre plénière entre le deux CA avant la fin de l'année 2015.

5° Activités à venir

5.1 Midicoms

5.1.1 **Belga** (8/10) ➔ invitation envoyée, 18 inscrits au 7/10. SD voit pour une relance

5.1.2 **Nouvelle façon de consommer la télévision** (20/10) ➔ BR envoi les informations pour l'envoi de l'invitation à SD. Invitation à partir asap. 9 inscrits au 7/10

5.1.3 **Euthanasie et communication**, Gabriel Ringlet ➔ en décembre, date à affiner (suivi CR)

5.1.4 **LiègeTogether** ➔ Reporté, pas de nouvelles (suivi CaRo)

5.1.5 **Communication et handicap** ➔ reporté à 2016 (suivi RG)

5.1.6 **Communication territoriale** ➔ OK pour Olivier Jeuris, en attente du retour de François Bodarwé (Synthèse). De toutes façons, au vu de l'agenda des manifestations de la fin de l'année, ce Midicom est reporté à 2016 (suivi CP)

5.1.7 **Nouveaux membres** ➔ organise-t-on un Midicom de présentation des membres entrés en 2015 (13 personnes concernées pour l'instant) ? L'idée d'une présentation différente lors de l'Assemblée Générale est privilégiée. Il sera demandé à chaque nouveau membre de se filmer (ou de se faire filmer) via son smartphone et de se présenter en 30 secondes. L'ensemble sera monté et présenté sous forme d'un clip lors de la prochaine AG. (Coordination : CoBa, BR et SD pour l'aspect technique)

5.2 Visites

5.2.1 **Expo Andy Warhol** (18/11) ➔ en attente de la confirmation du Collège ansois (suivi AB)

5.2.2 **Préhistosite de Ramioul** ➔ beaucoup de retard, la réouverture n'aura pas lieu avant le printemps 2016, visite reportée (suivi FL).

5.2.3 Chantier Val-Benoît ➔ pas de nouvelles (suivi RG)

5.2.4 **La Boverie** ➔ accord de la Ville pour décembre, date à confirmer ! Par ailleurs, une demande a été rentrée pour l'organisation du Prix de l'UPMC à la Boverie, nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Ville. PhG relance Thierry Basomboli.

6° Afterworks de la Com

6.1 **Communicateurs coucous** ➔ pas de nouvelles (suivi CaRo)

6.2 **Organiser un événement à Liège, où ?** ➔ Echanges d'expériences sur les différents lieux possibles.

La plupart des Communicateurs ont eu à organiser un événement, l'idée est de confronter les expériences afin d'avoir une vue plus large sur les lieux possibles à Liège, leurs avantages, les freins voire les inconvénients de certains. Il s'agit aussi de permettre aux participants d'élargir leur vision sur les lieux possibles pour organiser des événements et de connaitre les expériences passées d'autres Communicateurs.

A l'issue de cet Afterwork, une recette sera publiée comme pour les précédents, elle sera axée sur les ''bons plans de l'UPMC : les lieux d'organisation d'événementiel à Liège''. Il n'est nullement question de mettre en avant dans ce document les points noirs ou les expériences malheureuses de certains avec des prestataires. Le but n'est pas de présenter un catalogue des lieux à éviter !

7° Bilan des Groupes de Travail

7.1 Passage

Une réunion a été organisée le 30/09 avec six membres pour la relance de ce groupe de travail. L'idée est de voir avec les sept écoles de Liège qui proposent une section communication ou graphisme (ULg – HEPL – HEL – HELMo – IFAPME – Saint-Luc – Académie) quelles sont leurs attentes par rapport à l'UPMC. Dans cette optique, une table-ronde sera organisée à la Maison de la Presse, le 1er décembre prochain. Elle réunira les membres du groupe de travail, les coordinateurs de section communication/graphisme et, s'ils le souhaitent, les directeur de catégories des écoles liégeoises.

A l'issue de cette réunion, il sera décidé de l'orientation à donner à Passage.

Par ailleurs, des liens avec le groupe de travail Prix de l'UPMC sont à nouer pour rendre le Prix de l'UPMC plus ''sexy'' pour les étudiants car il attire, en définitive, peu d'étudiants.

7.2 Prix de l'UPMC

La date du Prix de l'UPMC 2016 est fixée au vendredi **20 mai 2016** (à bloquer d'ores et déjà dans vos agendas). Le lieu pourrait être la Boverie (demande rentrée, en attente de réponse de la Ville).

Une réunion était organisée ce 2/10, l'idée de créer des capsules vidéos courtes à destination des étudiants et des entreprises est émise. Ces capsules pourraient présenter le prix et être diffusées via les réseaux sociaux.

Dans le cadre du rapprochement entre l'UPMC et la Maison de la presse, il sera demandé au CA de la Maison de la Presse si un journaliste souhaite se joindre à la présentation/animation du Prix 2016.

Il reste suffisamment de trophées pour l'édition 2016 mais il faudra penser à un nouveau trophée pour les années suivantes (un trophée en impression 3D ?).

Le CA avalise le statu quo pour les sommes de sponsoring ➔ 300€ pour les sponsors mineurs, 1200€ pour les sponsors majeurs. A noter que, désormais, les sponsors mineurs ne bénéficieront plus que d'un seul repas au lieu de deux.

Le groupe de travail pose le constat de l'obsolescence de la brochure de présentation de l'UPMC. Le CA est d'accord pour la réalisation d'une nouvelle brochure, mise à jour. Au vu de l'importance de ce document, le point sera porté, à part entière, à l'ordre du jour des prochains CA.

7.3 Métiers ➔ sans objet pour l'instant, rien de nouveau

7.4 R.O.I. ➔ le dossier suit son cours, le nouveau règlement d'ordre intérieur est en phase de finalisation. Il sera présenté au CA prochainement.

7.5 Presse et communication ➔ voir pt 4.4

8° Site web

8.1 Budget légèrement dépassé

La Trésorière signale que le budget prévu pour le site internet en 2015 sera légèrement dépassé. Il était de l'ordre de 7500€, 8200€ ont été dépensés ce qui représente un dépassement de 700€. A noter que nous avons reçu une facture de trop de la part de Globule Bleu, cela a été rectifié par une note de crédit.

8.2 Inscription des non-membres via le site

Comment peut-on s'inscrire via le site si on n'est pas membre ? Les inscriptions via le site sont réservées aux membres de l'UPMC et à leurs invités. Il existe la possibilité pour un membre d'inscrire un non-membre qui serait son invité (ndlr utilisée dans le cas des Afterworks de la Com ouverts à 1/3 de non-membres, par exemple). Sinon, il n'y a pas de possibilité pour un non-membre de s'inscrire via le site

9° Nouveaux Membres

Pas de nouvelles candidature. Seule Gaëlle Daerden, du Cabinet de Paul-Emile Mottard doit encore être vue par ses parrains, elle le sera le 12 octobre prochain (PhG et OM).

10° Trésorerie et finances

A l'avenir, pour plus de transparence, il s'agir d'acter aux PV des CA lorsqu'une mission rétribuée est confiée à un membre de l'UPMC. Cette formule sera du type ''*Le CA de l'UPMC confie à X le travail suivant… contre rémunération de ses prestations. Le CA est donc bien conscient qu'une facture sera adressée à l'UPMC. X gérera en bon père de famille la prestation demandée*'' (à adapter).

En avril, l'UPMC avait payé à Ethias les primes pour les assurances responsabilités des Administrateurs et responsabilité organisateurs. Mais, quelques jours plus tard, la somme nous était retournée par Ethias car déjà payée. Il appert que la Maison de la Presse avait payé ses primes de l'UPMC !!! La Trésorière voit avec la Maison de la Presse comment on régularise cette situation.

11° Divers

11.1 Objectif Com 2016

Le salon de la communication aura lieu le 1er mars 2016 à la Géode de Charleroi. Une présence de l'UPMC est essentielle. Le point sera mis à l'ordre du jour des prochains CA. OM voit avec les organisateurs comment on peut intégrer l'UPMC

11.2 Réduction Edi.Pro pour les membres UPMC

OM a négocié une remise de 10% sur les livres édités par Edi.pro. Cette remise est valable pour les achats en ligne, via le site d'Edi.pro et sur les achats en Foire et Salons. Elle n'est pas valable sur les achats en libraire ou sur des sites de vente en ligne comme Amazon, fnac.be ou assimilés. Il s'agit de trouver une manière de procéder pour permettre à Edi.pro d'identifier les membres de l'UPMC afin qu'ils puissent bénéficier de cette remise (suivi OM)

11.3 Charte de l'UPMC

Une nouvelle membre peut faire prendre en charge par son entreprise la cotisation de l'UPMC. Pour ça, elle a besoin d'un document de présentation de notre Union. CR demande si la Charte de l'UPMC reste valable et si elle est téléchargeable sur le site. La charte reste tout à fait valable, SD vérifiera qu'elle est sur le site, sinon l'y ajoutera.

11.4 Tesla sur la page Facebook de l'UPMC

Tesla (voiture de luxe verte) est une entreprise créée par notre membre Loes Van Mechelen et son fils. Loes Van Mechelen demande si l'UPMC peut relayer sur son site l'information mais le CA estime que cela s'apparenterait à une forme de publicité et créerait un précédent. NON !

11.5 Stagiaire IFAPME

En juillet dernier, une demande de stage rémunéré (IFAPME) a été relayée aux membres de l'UPMC. Rapidement, l'étudiante a trouvé un stage chez NC Communication, à Malmédy. Mais, le 9 septembre, l'étudiante a contacté Olivier Moch pour lui dire que le stage était tombé à l'eau pour une question de prise en charge des frais kilométriques. NC Communication refuse, selon elle, de prendre en charge les frais de déplacements ce dont il n'avait pas encore été question. L'étudiante a renvoyé un mail précisant qu'elle acceptait le stage même sans prise en charge des frais de déplacement mais n'a pas eu de réponse. Elle se plaint d'un manque de communication de la part d'une membre de l'UPMC.

OM a pris contact avec Nathalie Chabot, Dirigeante de NC Communication, afin d'avoir sa version. Selon elle, il était clair que la prise en charge de frais de déplacements n'était pas possible dès le début et qu'en outre l'étudiante cherchait plus un contrat d'embauche qu'un stage rémunéré.

Le CA ne voit pas de réel problème, il ne s'agit que d'un stage non-abouti comme il en existe plusieurs chaque année. NC Communciation n'a commis aucun écart vis-à-vis du fonctionnement de l'UPMC et la manière dont elle choisit ses stagiaires n'appartient qu'à elle. L'UPMC n'a pas à faire ingérence dans ce processus. Cela sera signifié à l'étudiante (suivi OM)

Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

Mardi 17 novembre 2015, à 12h15, à la Maison de la Presse

Olivier Moch
Secrétaire